
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : A l'ouverture de la séance : 22 Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Madame GUITARD représentée par Madame PREVOT

Monsieur MOREL représenté par Madame JUAN

Madame TISON représentée par Madame ISNARD

Madame SALVY représentée par Madame TOURNEUR

Monsieur DESCOTE représenté par Monsieur GENYK

ABSENTE EXCUSEE :

Madame BESSON

ABSENT NON EXCUSE :

Monsieur RIVIERE

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame BOTTON, Attaché Territorial

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Michèle BOURSIER

LE CONSEIL MUNICIPAL,

* approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2018,

1. vote, à l'unanimité, les **Comptes Administratifs** 2017 du budget principal et des budgets annexes Ecole de musique et Port de Ribérou,

2. **Affectation du résultat de l'exercice 2017** :

- ✓ **Budget Principal** : à l'unanimité, décide que le solde de fonctionnement de 2 674 154,10 € est affecté comme suit : **Affectation obligatoire** : 564 379,75 €
Affectation du solde : 2 109 774,35 €

✓ **Ecole de Musique** : à l'unanimité, décide que l'excédent de fonctionnement de 15 530,77 € est affecté comme suit : **Affectation obligatoire** : Néant / **Report du solde en fonctionnement** : 15 530,77 €,

✓ **Port de Ribérou** : à l'unanimité, décide que l'excédent de fonctionnement de 18 624,99 € est affecté comme suit : **Affectation obligatoire** : 7 972,20 €
Report du solde en fonctionnement : 10 652,79 €,

3. adopte, à l'unanimité, les Comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2017 par le Receveur pour le budget principal et les budgets annexes Ecole de musique et Port de Ribérou,